

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de conseillers</b> <b>En exercice : 12</b> <b>Présent : 10</b> <b>Procuration : 2</b> <b>Votants : 12</b> <b>Pour : 12</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>	L'an deux mille vingt-quatre, le 10 Avril Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean - Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. BRAIZE Richard <u>Date de convocation</u> : 05 Avril 2024
<b>Réf : 2481</b> <b>OBJET TRAVAUX</b> <b>PLATEAU LA LECHERETTE</b> <b>AVENANT N° 1 AU</b> <b>MARCHE DUMAS</b>	<b>Présents</b> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean - Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy Mme MCQUADE Alisha - M. DUCHEMIN Vincent <b>Absents ou excusés</b> : Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André <b>Procuration</b> : M. ROSSET André à M. MUFFAT Michel Mme TAVERNIER Marie -Laure à M. BRAIZE Richard

Monsieur Michel MUFFAT rappelle au Conseil Municipal le marché de travaux conclu le 07 septembre 2022 avec l'entreprise DUMAS FRERES domiciliée à Sallanches concernant l'aménagement du plateau de La Lécherette .

**Montant du marché initial :**

561 567.00 € HT soit 673 880.40 € TTC.

**Des travaux supplémentaires ont été réalisés :** -La commune a souhaité profiter des travaux de construction du futur réseau pour la fibre entre les derniers chalets de la Lécherette et des Brochaux actuellement en cours, pour reprofiler la piste d'accès qui était fortement endommagé depuis des années .

Le linéaire concerné représente plus d'un km

-Divers ouvrages (notamment traversées en tuyau béton pour les eaux pluviales) ont également été refaits


- Enfin, La commune a anticipé sur les futurs réseaux pour la ferme pédagogique en réalisant les amorces.

Ces travaux supplémentaires représentent un coût de 67 870.00 € HT portant ainsi le montant du marché à : 629 437.00 € HT soit 755 324.40 € TTC .

Après en avoir délibéré , le Conseil municipal :

- **VALIDE** l'avenant n° 1 d'un montant de 67 870. 00 € HT au marché DUMAS en date du 07 Septembre 2022
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant qui sera notifié à l'entreprise titulaire du marché

Le secrétaire de séance  
BRAIZE Richard



Le Maire  
DENNE Jean - Claude

